



# BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 11 MAI 2025

Procès-Verbal N° 11 / 2024-2025

## Présents :

Pierre BOURDET Président, Annie CLUZEL, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER.

Excusés : Jean-Marc ANSEMI, Bernard BORG

## INFORMATIONS LIMINAIRES :

*Les décisions du Comité de Direction ou du Bureau du District, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

**La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 20h30.**

\*\*\*\*\*

## 1-Validation PV N°10 en date du 02/05/25

Le PV N°10 en date du 2 mai 2025 est validé par les membres du Bureau.

## 2- Présentation d'un tableau financier pour différentes options concernant les salariés(e)s :

- sur leurs évolutions (carrière, fiche de poste, rémunération)
- la décision à prendre pour un recrutement ou non.

## 3- Présentation d'un tableau concernant le nombre de salariés par District de la LFO et autres Ligues en lien avec le nombre de licenciés.

## 4- Validation des décisions

Les décisions seront présentées à Jérémie ROUMEGOUS, représentant des salariés le jeudi 15 mai à 18h00 par les Membres du Bureau.

La réunion est clôturée par le Président Pierre BOURDET à 21h30.

La Secrétaire Générale

Béatrice LATAPIE BOULOC.

Le Président

Pierre BOURDET